

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Moselle
Arrondissement de METZ-CAMPAGNE

Centre Communal d'Action Sociale
VILLE DE MARLY

MARLY, le 21 mars 2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 20 MARS 2025

Sous la Présidence de

Thierry HORY

Président du C.C.A.S.

Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés
Nombre de membres absents
Absent ayant donné procuration

: 11 Etaient présents :
: 08
: 11
: 03 Absents excusés
: 03

MM. HORY, LEFEBVRE, M. MOREL
Mmes HANSE, HETHENER, FONTAN
JACOB-VARLET, MOREAU
Mme FRANCFORST (délégation à Mme HETHENER)
Mme KUNTZ (délégation à M. HORY)
Mme NOEL (délégation à Mme JACOB-VARLET)

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 7 mars 2025

XII – Demandes de subvention

Les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S, après en avoir délibéré, décident, à l'unanimité, **d'ACCCORDER** le versement d'une subvention à :

- ♦ **La Croix Bleue**
 - 760,00 € (sept cent soixante euros)
- ♦ **Club Sanzal Plamat**
 - 760,00 € (sept cent soixante euros)
- ♦ **Fédération Seniors Moselle**
 - 1 200,00 € (mille deux cents euros)

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 21 mars 2025.
Pour extrait conforme, Marly, le 21 mars 2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Pour le Président du C.C.A.S
La Vice-Présidente,

Odile JACOB – VARLET
Maire – Adjoint de la Ville de Marly
Déléguée aux Affaires Sociales